

L'autre conseil concerne le *chant des enfants*. Certes, il est à souhaiter que les enfants chantent à la messe; le chant peut très bien contribuer à leur piété, mais alors que ce soit du chant et non un concours de cacophonie. Voulez-vous me permettre d'indiquer quelques points qui pourraient être utiles à ce sujet:

1° Faisons chanter alternativement les garçons et les filles. L'expérience a prouvé que lorsqu'ils chantaient ensemble, neuf fois sur dix le chant est manqué; le système que je préconise excitera en outre entre les deux groupes une sainte émulation à bien faire.

2° Qu'on ne fasse chanter aux enfants que des choses faciles, très mélodieuses, sans apprêt (p. ex. nos si beaux *Gloria et Credo*).

3° Qu'on apprenne d'abord le chant à un petit groupe de garçons ou de filles qui ont une bonne voix. Ces petits groupes guideront ensuite les autres.

4° Qu'on donne, et au besoin, qu'on impose le devoir de se taire aux enfants qui n'ont pas de voix ou pas d'oreille, ils gâtent tout le reste.

Je ne dis rien du système des *récompenses pour l'assistance* à la Sainte Messe, parce que dans la plupart de nos écoles catholiques, sinon dans toutes, pareil prix est donné; dans certaines paroisses ce prix est même donné très solennellement, soit le jour de la première communion, soit le jour de la confirmation.

Il y a des paroisses où l'on n'est guère exigeant pour l'assistance des enfants à la Sainte Messe de précepte: on n'y impose cette assistance que pour les enfants qui se préparent à faire dans l'année leur Première Communion.

Le précepte de l'assistance à la Messe de précepte oblige pourtant tous les enfants arrivés à l'âge de raison.

Ne ferions-nous pas bien d'insister souvent auprès des parents, comme au prône, sur ce devoir?

Et là où il n'est guère possible d'avoir tous les enfants à la Messe en semaine, ne pourrions-nous du moins réussir partiellement, en instituant une Messe d'enfants l'un ou l'autre